

Journal Municipal

N°4 - Janvier 2022 (Semestriel)

Mairie de Castets et Castillon

650 route J.B de Baudre
33210 Castets et Castillon

☎ 05 56 62 83 09

📠 05 56 62 76 06

contact@castetsendorthe.fr

www.castetsendorthe.fr

 Commune de Castets et Castillon

Du lundi au vendredi
9h à 12h et 13h30 à 17h30

Mairie annexe quartier Castillon :
Sur RDV : 05 56 61 18 94



Agence Postale :

Fernande Fernandès

Du lundi au vendredi

9h15 –12h00 et 13h30 –17h00



SECRETARIAT DE MAIRIE

Sylvie Lescarret

Fernande Fernandès de Sousa

Florence Baron

SERVICES TECHNIQUES

Benoît Lafosse

François Paille

Thierry Goudenèche

Flavien Laffargue

Nathalie Pérez

SERVICES SCOLAIRES

Sandrine Laborie

Hélène Mothes

Isabelle Tausin

Julie Courbin

Ophélie Ferte

Agence Postale/Mairie/École

Anaïs Juge

PERMANENCES DU MAIRE

Le JEUDI, sur rendez-vous



Le mot du maire

La pandémie du COVID 19 continue de perturber notre quotidien. Je souhaite que le retour à la normale se réalise cette année. Je sais que vous avez hâte qu'on puisse se retrouver, fêter les évènements et assister aux réjouissances des associations de notre village. En attendant, la vaccination et le respect des consignes sanitaires doivent nous permettre de protéger nos proches.

En pratique, il n'est toujours pas possible d'organiser des réunions publiques. En conséquence, les traditionnels « Vœux du Maire » prévus fin janvier ne pourront pas être assurés. Aussi, je profite de cet article pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2022.

Nous avons conçu ce journal pour vous tenir informés dans le détail de tous les projets importants de notre commune :

- La numérotation des rues est maintenant terminée. Quelques modalités importantes vous sont communiquées,
- L'étude préalable de la Convention d'Aménagement du Bourg (CAB) est terminée. Elle a conduit à définir les priorités. Nous entrons dans la seconde phase qui consiste à retenir et lancer les études du projet. En particulier, les sujets concernant la sécurité seront traités en priorité, dès 2022.
- Concernant le nouveau bâtiment commercial (boulangerie et boucherie), ainsi que la bibliothèque, les permis de construire seront déposés début 2022.

Le traditionnel agenda communal n'a pas pu être édité pour 2022. L'éditeur s'est déclaré défaillant au mois de décembre !

Je remercie les employés communaux et le conseil municipal pour leur implication dans tous ces projets et leur travail quotidien pour améliorer le bien-être de chacun et la sécurité de tous, petits et grands, jeunes et plus âgés.

Bonne lecture à tous

Didier LAULAN



Éric POUTAYS, conseiller municipal et Vice-Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable de Castets (SIAEPA), fait le point sur l'avancement des travaux :

Réhabilitation de la station d'épuration :

Rappel (cf. Journal N°3) : Le chantier consiste à créer un nouveau bassin de grande capacité, ainsi qu'un local technique aux normes. Les travaux ont commencé fin janvier 2021.

Budget : 1 560 000 €

Le volume du nouveau **bassin d'aération** est de **450 m³** et **250 m³** pour le **bassin de clarification** contre respectivement 220 m³ et 100 m³ pour les anciens.



La **capacité de traitement** de la station est donc **doublée**, ce qui permet de répondre à l'augmentation de la population.

À mi-décembre, l'avancement est conforme au planning : Le génie civil et le local technique sont terminés. Comme cela est visible sur la photo, le local technique est situé en hauteur ce qui permet de le protéger efficacement des crues... Les tests d'étanchéité du bassin sont en cours. De même, les équipements techniques sont en cours de montage : pompes, réseaux hydrauliques et électriques.

La mise en eau et les essais de fonctionnement sont prévus en janvier. La livraison se fera en février 2022.



Opération pour les fêtes de fin d'année :

Cette année encore, en raison de la crise sanitaire, nous avons été dans l'impossibilité de partager un moment de convivialité avec nos aînés à l'occasion du traditionnel repas du Nouvel An.

Aussi, les membres du Conseil Municipal et l'association Familiale et Rurale de Castets et Castillon ont été heureux de leur offrir une corbeille garnie. Au total, 250 colis ont été distribués à tous les habitants âgés d'au moins 70 ans.

Dénomination et Numérotation des voies :

L'avancement de ce dossier a été régulièrement exposé dans ce journal et par courriers spécifiques de la Mairie. Nous sommes entrés dans le concret à partir du 18 octobre 2021. En effet, le conseil municipal a distribué à chaque habitant une enveloppe contenant le libellé de sa nouvelle adresse et la plaque de son numéro de rue. Cette plaque est à fixer dès que possible en lieu et place des anciens numéros.



À ce jour, restent une trentaine d'habitants qui n'ont pas pu être contactés. Dès qu'ils le pourront, ils sont les bienvenus à la Mairie pour réceptionner leur nouvelle adresse, ainsi que leur plaque.

Les agents communaux ont commencé à fixer les plaques des noms des rues en commençant par Castillon, puis Mazerac et enfin Castets. Le centre bourg de Castets sera fait courant janvier 2022.

Il a été constaté quelques erreurs sur certaines plaques de rue. Elles seront corrigées au fur et à mesure.

En pratique, la poste gère vos deux adresses pendant six mois, soit **jusqu'au 1^{er} avril 2022**. Passé ce délai, **seule votre nouvelle adresse** sera reconnue. Il est donc nécessaire que chacun communique sa nouvelle adresse à ses correspondants, organismes, administrations. Comme évoqué lors de la distribution, si nécessaire, un modèle de lettre est disponible à la Mairie.

Certaines administrations auront besoin de plus de temps pour prendre en compte votre nouvelle adresse. Cela peut être dû aux délais de mise à jour de leur système informatique. Il est probable que cela soit le cas pour les Impôts. Dans ce cas, nous vous conseillons de déclarer votre nouvelle adresse lors de votre prochaine déclaration.

Il est à noter que maintenant, les applications GPS telles que Google MAPS, Waze... reconnaissent le nouveau nom de notre commune : Castets et Castillon. Pour les numéros et noms des rues, cela viendra progressivement.



Nouveau site internet au 1er trimestre 2022 :

Le développement du nouveau site internet de la commune a pris un peu de retard.

Son adresse : castets-et-castillon.fr

Nous offrons la possibilité à chaque acteur de la vie économique d'y figurer. À cet effet, plusieurs rubriques ont été créées : Santé, Commerçant, Artisan, Assistante Maternelle, etc.. Un formulaire permettra de vous référencer ou de modifier vos données.

contact@castets-et-castillon.fr sera la nouvelle adresse internet de la Mairie. Vous serez prévenu quand elle sera opérationnelle. En attendant, l'adresse actuelle reste en vigueur.



Convention d'Aménagement du Bourg : La CAB

Le projet a été exposé en détail dans le journal N°3 de juin 2021. Rappel du contexte et avancement :

Une convention d'Aménagement du Bourg est un programme qui s'étale sur 4 ans, éventuellement reconductible avec un intervalle de 18 mois entre les deux conventions. Cette formule présente l'avantage d'accéder à des aides du département. Une étude préalable a permis de prendre en compte tous les besoins et contraintes, dans le but de rendre notre village plus agréable à vivre, de l'embellir, de le rendre plus harmonieux et enfin d'améliorer les circulations piétonnière, cycliste et automobile.

Un scénario a été défini en priorisant les actions en fonction des besoins et des capacités financières.

- **Priorité 1** : réduire la vitesse de la circulation automobile en installant des ralentisseurs de type « baïonnette » ou « passage alterné », « terre-plein central ». Seront traitées les entrées du bourg, la rue du moulin, l'approche de l'école, la rue Grossolle, Mazerac et la traversée de Castillon de Castets. Dans cet esprit, une voie douce partira de l'école, jusqu'à la Croix « Au Casse ». Cette voie ne sera accessible qu'aux piétons et vélos. Elle permettra un accès direct et sécurisé à l'école, sans avoir recours à l'automobile.
- **Priorité 2** : Aménagement du parvis de l'église de Castets en Dorthe pour l'embellir : agrandir l'espace piétonnier, voire créer une rue piétonnière, végétaliser dans l'esprit du passé. De même la place de l'église de Castillon de Castets retrouvera sa végétalisation d'autrefois.
- **Priorité 3** : réhabilitation du Cercle de la place de l'église.

Si le contexte sanitaire le permet, une **réunion publique** sera organisée début 2022. Ensuite, le projet sera officialisé pour pouvoir engager les études.

PRIORITÉ 1 : Réduction de la vitesse automobile

Avancement :

- **Mazerac** : ce lieu-dit a été reconnu comme étant une agglomération. De ce fait, la vitesse y est limitée 50 km/h. Des panneaux vont être installés au niveau du gîte « Les Chambres du Canal » et de l'abri bus.
- De même, l'intégralité de la rue Grossolle a été déclarée comme agglomération. Là aussi, la vitesse y est maintenant limitée à 50 km/h de l'église, jusqu'à Bieujac.
- Dans le journal précédent, nous évoquons l'installation de **ralentisseurs en « chicanes »**. Afin de tester ces dispositifs et de définir les implantations optimales, des plots plastiques provisoires seront installés courant 2022.

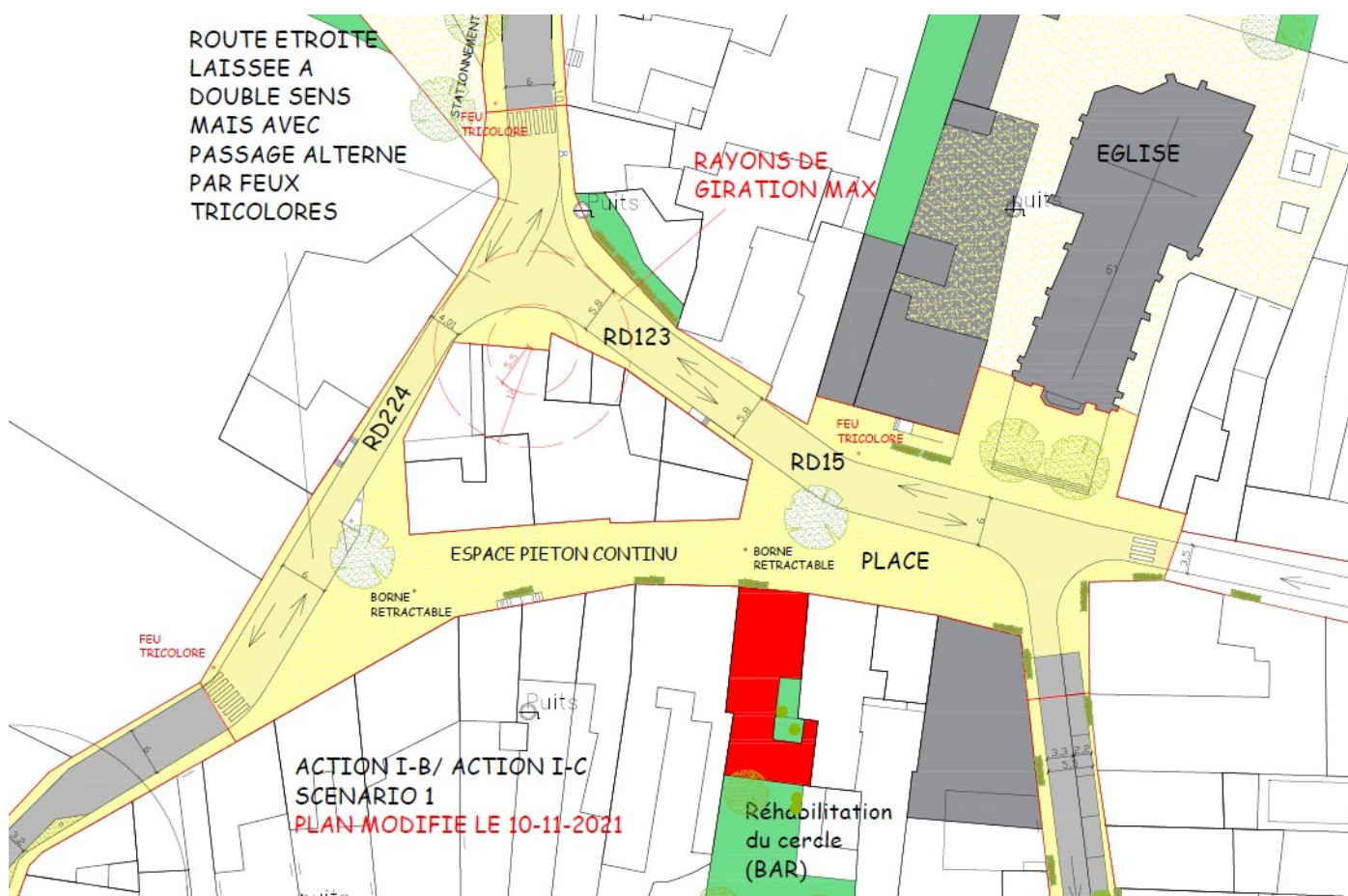


Convention d'Aménagement du Bourg - CAB (suite)

PRIORITÉ 2 : Place de l'église de Castets

Avancement :

- Il est envisagé de créer une portion de rue piétonne, de l'ancien « Cercle de la Concorde » jusqu'à l'intersection avec la Rue du Pont. Des bornes escamotables bloqueront la circulation. Seul le passage des bus scolaires sera autorisé. Les bornes s'escamoteront à leur passage.
- Un dispositif de trois feux rouges permettra de réguler le flux et les croisement de véhicules aux abords de la place.
- Le chiffrage de ces dispositifs est en cours.



PRIORITÉ 3 : Réhabilitation du « Cercle de la Concorde »

Avancement :

- Un avant-projet en plusieurs phases est imaginé afin de limiter le coût financier de la remise en service.
- **1ère phase** : Son but est de permettre la réouverture de l'établissement en offrant le service de « café de village ». La réhabilitation se limitera au rez de chaussée : salle principale et cuisine. Le plancher du 1^{er} étage sera refait à cette étape afin de pouvoir envisager d'autres étapes ultérieurement. Budget estimatif : 250 000 €

Bibliothèque & Appartement :

L'ancienne épicerie d'Alain MOUSTIÉ, située place de l'église a été rachetée par la Mairie. Le rez-de-chaussée est destiné à accueillir la bibliothèque intercommunale actuellement située en face de la Mairie.

Architecte : L'ATELIER BOTEKO »

Au premier étage, l'appartement d'habitation, d'une surface de 117 m², sera restauré et mis en location.

Estimation du coût des travaux :

- Bibliothèque : 100 000 €
- Logement : 150 000 €

Demandes de subventions en cours,

Dépôt de permis de construire : début 2022,

Début des travaux : 1er semestre 2022.



Nouveau Bâtiment Commercial : Boucherie + Boulangerie :

Ce projet de construction a été annoncé dans le précédent numéro. Le bâtiment sera construit rue Baudichon, sur le terrain situé dans le prolongement de la pharmacie. Surface totale = 325 m², coût estimé = 560 000 €.

Architecte : « ARIACH - Virginie Sautou ». Ci-dessous est présenté l'esquisse du projet.

Les premières subventions sont accordées : (7000 €) pour le parking. Celles pour le bâtiment sont à venir.

Dépôt de permis de construire : début 2022,

Début des travaux : 1er semestre 2022



Vue de la rue Baudichon

Informations Diverses

École :

154 élèves sont inscrits à l'école maternelle et élémentaire de Castets et Castillon en 2021/2022. En octobre, l'ensemble des classes a participé à « la Grande Lessive », en exposant sur les bords du canal les œuvres des enfants. **Les oiseaux** étaient le thème de cette année, nous avons pu en voir effectivement de toutes les couleurs et de tous les pays ! Quelle belle lessive !

L'école a aussi participé à l'opération « **Nettoyage de la nature** ».

En décembre, une classe de CE1 & CE2 et la classe des CM2 sont parties à Bordeaux, au théâtre Femina assister à un mini **concert de Pierre et le Loup**. Ces élèves ont également participé à un rallye photos dans le vieux Bordeaux.



Recensement :

Le recensement de la population va avoir lieu **du 20 janvier au 19 février**.

Trois agents recenseurs ont été embauchés pour mener à bien cette mission sur la commune.

Modalités : Lors de leur visite, ils se présenteront avec leur carte de recenseur. Ils vous expliqueront les renseignements à fournir soit sur document papier, soit sous forme numérique.

Élection présidentielle :

Les deux tours de l'élection à la présidence de la République se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril 2022.



Agenda Communal 2022 :

Nous sommes au regret de vous annoncer que l'agenda de poche que vous avez l'habitude de recevoir chaque année ne sera pas réalisé cette année. Malgré la préparation de l'édition 2022 faite par la Mairie, l'éditeur INFOCOM ÉDITION nous a annoncé mi-décembre ne pas être en mesure d'honorer son contrat ! Il prétexte la conjoncture sanitaire pour ne pas avoir fait les démarches commerciales auprès des annonceurs (commerçants et artisans). Pour l'an prochain, nous mettrons en place un autre dispositif...



Végétalisation :

Mi-décembre, les agents communaux ont planté deux Muriers Platanes sur le côté du club-house du tennis. Pour les experts, leur nom savant est « Morus Alba Fruitless ». Ces arbres apporteront de l'ombre et embelliront cet espace.



Cérémonie du 11 novembre :

Pour la première fois depuis la crise sanitaire, cette cérémonie se déroulait sans jauge. Pas moins d'une trentaine de personnes y ont assisté à Castillon et une quarantaine à Castets. Des familles sont venues avec les enfants, ce qui est important pour ne pas oublier notre histoire et ceux qui se sont battus pour notre liberté et notre démocratie. De plus, le texte de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, a été lu par des jeunes du village, Perle et Léandre, ce qui renforce cette symbolique.

Accès au parking de l'église de Castets :

Nous sommes confrontés à de très nombreuses incivilités sur le parking derrière l'église. En particulier, des jets de pierres, cannettes, bouteilles en verre, etc, sur les habitations en contre-bas mettent en péril la sécurité des habitants.

Pour limiter ces troubles, il a été décidé de fermer l'accès du parking durant la nuit. Une grille a été installée. Les horaires de fermeture évolueront selon la saison. Ils seront affichés sur la grille.

La fermeture sera effective à partir du 1er février.



Opération "Mon canal propre" :

Samedi 27 novembre, à l'initiative de Voies Navigables de France (VNF), une vingtaine d'habitants, d'élus et d'utilisateurs du Canal se sont réunis pour la troisième édition de l'opération nationale "Mon Canal Propre".

Le même jour que l'ensemble des communes traversées par le Canal, en seulement deux heures et demie, nous avons "malheureusement" rempli deux bennes de déchets divers et variés allant de la canette de bière jusqu'au matelas jonchant non seulement les bords du Canal mais aussi les bords de plusieurs voies de la commune.

Le dépôt au centre de traitement des déchets sera facturé à la Mairie par SUEZ. Merci de sensibiliser vos entourages : **les dépôts sauvages ont un impact à la fois environnemental, mais aussi économique.**

La semaine précédente, les élèves de l'École Primaire accompagnés de leurs professeurs avaient activement nettoyé les espaces entre les écluses 52 et 53.

La municipalité remercie l'ensemble des participants et espère que nous serons encore plus nombreux l'année prochaine.



État Civil

NAISSANCES	Lénaé VINCENT TAUZIN 14 Juin 2021	Maëlle LAPORTE 20 Juin 2021	Juliette CARBONNE 30 Juin 2021
	Maylan LHOSTE NEVES 05 Juillet 2021	Maddy MONCASSIN 26 Juillet 2021	
MARIAGES	Nicolas François ROBERT Charlotte, Julie, Marie MALLARD 03 Juillet 2021	Arnaud, Thierry OMNÈS Delphine, Sabine CHASTENET 10 Juillet 2021	Emmanuel SANTOS DA SILVA Anaïs, Jeanne JUGE 17 Juillet 2021
	Céline, Edith, Minnie BOURGEOIS Pierre, Franck DUMAINE 24 Juillet 2021	Jacques, Gérard, Marie GARROS Jean-Marie, Maurice MASSE 3 Août 2021	Julien, Nicolas CASTANDET Laurie, Amandine LUSSAC 21 Août 2021
DÉCÈS	Bernard, Paul LAPORTE 11 Juin 2021	Christian, Alain DE KEYSER 28 Juin 2021	Josette, Yvette DELOUBES née BOUDEY 16 Juillet 2021
	Renée ALBERT née PECH 05 Août 2021	Werner, Olivito MARCHAL 07 Août 2021	Charles, Roland LÉONARD 21 Août 2021
	Jean-Pierre PÉBAYLE 26 Août 2021	Rémy CHARRON 26 Août 2021	Jean-Claude, Robert DESGUIN 09 Octobre 2021
	Dominique, Pierre, Daniel MÉNARD 10 Octobre 2021	Maurice, René ROSSINI 27 Octobre 2021	Pierrette, Jacqueline COUSINOU née MARTIN 26 Novembre 2021
	Pierre BERNADET 09 Novembre 2021	Claudine ESPAGNET née LAPORTE 02 Décembre 2021	Pierre François Jean SALAVERT 10 Décembre 2021
	Jean-Pierre MARTIMORT 14 Décembre 2021		

Le Club de l'Amitié :

L'association reprend de l'activité en se dotant d'un nouveau bureau :

Présidente : Martine Saint Blancard,

Vice Président : Jean-Louis Bordas

Trésorières : Marie France Saccon, Christine Tauzin

Secrétaires : Evelyne Legrand, Colette Saint Blancard

Et aussi : Roseline Laporte

L'agenda des activités a été établi pour l'année 2022.

Vous y trouverez le détail dans le calendrier disponible auprès du bureau de l'association.



BARIE CASTETS BASKET CLUB (BCBC) :

L'US Barie Basket a été créé en 1973 avec l'objectif de permettre la pratique sportive féminine en milieu rural. Le club se limitait à une équipe de 6 minimes filles évoluant en championnat départemental.

En 2005, le club se rapproche de la municipalité de Castets en Dorthe et devient le Barie Castets Basket Club afin de permettre la pérennisation de l'emploi de l'éducateur sportif en CDI.

Le BCBC a multiplié ses actions à la fois au niveau des écoles des territoires limitrophes (interventions au sein des TAP - Opération Basket Ecole), à la fois au niveau de la CdC du Réolais en Sud Gironde (Intervention CAP 33 - Interventions au sein des ALSH), mais aussi au niveau de la diversité du public accueilli (Accueil public handicapé adulte - Accueil d'adultes au niveau basket Loisir).

Le club atteint son maximum de licenciés (135) durant la saison 2016-2017.

Aujourd'hui, après presque un an et demi d'arrêt d'activité sportive à cause de la crise sanitaire, le club se reconstruit et redémarre la formation des jeunes licenciés grâce à son éducateur sportif Moussa Bathily, salarié au club depuis 2014.

Le club a, à ce jour, environ 80 licenciés (55 licenciés Fédération Française de Basket Ball et 25 licenciés Fédération Française Sport Adapté).

L'objectif du BCBC sur le plan sportif est de redémarrer la pratique du basket, mais aussi d'élever le niveau général des licenciés en travaillant sur l'augmentation de l'effectif, sur la qualité de l'apprentissage, la culture identitaire, le vivre ensemble et l'esprit familial.

Au niveau extra-sportif, le BCBC souhaite proposer des moments conviviaux, des stages sportifs durant les vacances scolaires, des journées basket familles en fin de saison, des journées basket école, mais aussi des animations au sein des 2 communes Barie et Castets et Castillon (vide greniers par exemple).

Si cette présentation vous a plu, venez partager un moment sportif et convivial les week-ends autour de la balle orange à la salle des sports de Barie.



Cette page est dédiée à la communication des associations. N'hésitez pas à l'utiliser pour faire connaître vos activités. En pratique, vous nous communiquez quelques lignes et une photo lors de la préparation du journal, au 06 95 63 20 80

Vie associative



Football :

Le CA Castets en Dorthe compte 140 licenciés dont une Ecole de Football qui représente le club en participant aux divers plateaux organisés par le District de la Gironde de Football. Actuellement nos équipes U17 - U19 et Seniors ont de bons résultats et portent fièrement les couleurs du club.

Mais comme beaucoup d'associations nous manquons cruellement de bénévoles. Aussi toute personne souhaitant apporter son soutien, ses idées et donner un peu de son temps sera la bienvenue.

Nous rappelons qu'au CAC tous les éducateurs sont des bénévoles.

TENNIS :

L'année sportive 2021-2022 a remarquablement bien débuté avec un nombre d'adhérents en hausse de 16% par rapport à l'année précédente.

En mai 2021, la mise en place du tennis-école a permis à certains élèves de découvrir le tennis (5H/classe étalées sur 5 semaines) et certains d'entre eux ont décidé de poursuivre l'aventure en adhérant à notre club cette année. Plus précisément, ce sont 6 élèves de plus à avoir intégré les cours collectifs proposés par Suzie, notre prof DE.

Nouveauté cette année : Certains élèves commençant à pratiquer le tennis depuis plusieurs années maintenant, nous avons inscrit en championnat départemental une équipe garçons 11/12 ans, ainsi qu'une équipe filles 15/16 ans.

L'équipe adultes hommes est quant à elle inscrite en coupe d'hiver (elle a débuté début octobre), et représentera nos couleurs au printemps lors des Interclubs.

Cette année, le club du TC Castets a participé à la journée **Mon canal propre du** samedi 27 novembre.

Les manifestations tout au long de l'année resteront les mêmes que les années précédentes, à savoir la traditionnelle galette des rois début janvier et la fête du tennis en fin d'année.

Entre ces deux dates, le club organisera 3 tournois sur 3 week-ends (appelés TMC: Tournoi Multi Chances) fin mars et début avril.

Si les conditions sanitaires le permettent, début mai, le club proposera de passer une journée à Bordeaux lors du tournoi de Bordeaux Primrose, tournoi permettant à certains joueurs professionnels de préparer Roland Garros. Certains ne manqueront certainement pas les séances de dédicaces proposées par ces mêmes joueurs.

La traditionnelle vente des calendriers aura lieu courant décembre. Chaque adhérent se verra remettre 3 calendriers arborant les couleurs du club et mettant en avant les différents sponsors du club sans lesquels aucune de nos diverses manifestations ne seraient possibles.



Vous souhaitez mettre en avant un élément du patrimoine, une curiosité, une anecdote ? N'hésitez pas à nous contacter...

Alain JUZEAU - 06 95 63 20 80

Le Saviez-vous ?



Témoignage sur la reconstruction de l'église Saint Pierre de Castillon :

Passionné d'histoire et d'architecture, Didier Laulan nous livre les secrets de l'église de Castillon de Castets.

À l'origine, construite entre le X^{ème} et XII^{ème} siècle, l'église Saint Pierre de Castillon était semblable aux églises romanes construites à la même période : Mazerac, Pondauret, etc Toutes ces églises répondent aux mêmes codes architecturaux. Le sol étant en contre-bas, on y entre par un escalier qui descend de trois marches. Les ouvertures sont très étroites, les vitraux ne laissent passer que peu de lumière. Enfin, la toiture est réalisée en tuiles canal, ce qui explique que les pentes soient faibles, inférieures à 32°, pour éviter qu'elles ne glissent !

Manifestement, l'église Saint Pierre de Castillon ne correspond plus à cette description ! En 1870, elle fut ravagée par un incendie. L'œil exercé du maçon nous fait constater les traces : des pierres éclatées, mais surtout, beaucoup de pierres calcaires ont pris une couleur rose sous l'effet de la chaleur ! Toute la toiture disparaît. Il ne reste plus que les murs, plus ou moins abîmés.

Le Maire de l'époque, Monsieur de Baritault pris alors la décision de reconstruire l'église. Il fit appel à **Léon Drouyn**, jeune architecte qui achevait sa formation à la restauration du château de Roquetaillade sous la direction du célèbre architecte Eugène Viollet-le-Duc (Modernisation de Notre dame de Paris, du Mont Saint Michel, du château de Pierrefonds...).

Léon Drouyn crée un ajout latéral au Sud pour donner à l'église une forme de croix. Les travaux de cette aile, appelée l'hôtel de la vierge, furent financés par la famille de Baritault. Un grand vitrail, une élégante rosace, un charmant petit autel en pierre, ornent et embellissent cette chapelle.

Pour faire le pendant, une voute en plein cintre est montée sur le mur Nord, mur de séparation avec l'ancien presbytère.

De larges ouvertures sont créées, apportant, grâce aux vitraux, la clarté dans ce lieu.

La toiture est refaite en s'inspirant fortement de celle de la chapelle du château de Roquetaillade. Les pentes du toit sont plus importantes, nécessitant l'emploi de tuiles mécaniques. Une corniche ornée y a été ajoutée. À l'intérieur, les caissons qui habillent la charpente sont de toute beauté.

Le sol de l'église, couvert de carreaux de Gironde, a été aligné sur le niveau du sol extérieur.

Au final, seul le chœur est resté dans son état d'origine.

Dernières évolutions :

Années 1970 : Les deux fenêtres Nord, ont été réalisées par le maçon VIDAL, maître coffreur.

1983 : Restauration du clocher.

1985 : Piquage et restauration des murs intérieurs.

Anecdotes :

La date de restauration est inscrite dans fer forgé du portail : cherchez bien !

Le forgeron Baillet, habitant Castillon, avait réalisé la grille séparant le chœur de la nef, ainsi que celle des fonds baptismaux dans l'angle Nord au niveau de l'entrée, dont on distingue encore les scellements. Ces grilles ont été réutilisées pour fabriquer l'autel actuel.

À la révolution, la salle Saint-Paul, servit de « Maison Communale ». Plus récemment, le catéchisme y était enseigné. Certains doivent s'en souvenir....

Informations pratiques

Coworking à la ferme de CARBOUEY :

Dans le cadre d'un futur site géré en agroécologie, un coworking de 270 m² est en cours de création, avec l'objectif d'une ouverture au printemps 2022.

Les personnes intéressées par ce projet sont les bienvenues pour participer à la réflexion et l'élaboration du « Cahier des Charges ».

Contact : xavierplanty@lecarpia.com

Fibre Optique :

Les travaux de câblage de la commune se poursuivent. L'éligibilité au raccordement se fait progressivement. Pour vérifier votre éligibilité, consultez www.girondehautmega.fr/carte-deligibilite. Si vous n'êtes pas éligible, vous pouvez créer une alerte qui vous préviendra quand vous le deviendrez.

Pour votre raccordement, consultez le site Gironde-Numérique www.girondenumerique.fr

Containers de tri sélectif du cimetière :

Pour limiter les nuisances sonores au voisinage, il est demandé d'apporter les déchets **uniquement dans le créneau 8h-21h**.

Nous constatons une dérive dans l'utilisation de cet espace. De nombreux objets n'entrant pas dans le cadre de ce tri sélectif sont, malgré tout, déposés. Nous vous remercions de respecter strictement les règles du SITCOM. Tout objet n'entrant pas dans ce cadre doit être apporté à la déchèterie de LANGON.

Si les bacs sont pleins, merci de ne plus rien déposer et de revenir ultérieurement.

Animaux :

Régulièrement des appels arrivent en mairie pour se plaindre du vagabondage de chiens ou de chats sur la commune, leurs propriétaires les laissant errer.

Il est rappelé que la divagation des chiens et des chats est interdite sous peine de mise en fourrière de l'animal et d'une amende à l'encontre de son propriétaire.

Les animaux présents sur la voie publique doivent être tenus en laisse et sont sous l'entière responsabilité de leur propriétaire car outre les nuisances dues aux déjections, tout animal divaguant peut compromettre la sécurité en provoquant un accident matériel ou corporel.

De même, les aboiements répétés d'un chien, de jour comme de nuit, occasionnent des gênes pour le voisinage et constituent un trouble à l'ordre public.

Ordures ménagères :

Collectes :

- Castets : Lundi et jeudi matin
- Castillon : Jeudi matin

Pour le bien vivre de tous, merci de sortir vos poubelles la veille au soir de la collecte, et de les rentrer en matinée après la collecte.

Par ailleurs, les ordures doivent être mises **impérativement dans des poubelles**. La SITCOM ne doit ramasser que les poubelles et en aucun cas les sacs plastiques. Ces sacs sont souvent déchirés par les animaux. Si tel est le cas, chacun doit nettoyer les déchets tombés sur le trottoir.

SICTOM SUD GIRONDE : 05.56.62.36.03

PROXI-DÉCHET :

Mardi 25 janvier de 9h à 16h, le SITCOM mettra à disposition deux conteneurs pour les **encombrants** et pour la **ferraille** au stade des Hauts de Castets. **La carte d'accès en déchèterie devra obligatoirement être présentée.**

Entretien des trottoirs :

Chaque citoyen doit entretenir le trottoir le long de sa propriété. Désherbage, tonte, ramassage des détritiques : chacun doit y contribuer afin que notre village soit agréable à vivre et accueillant.

Merci pour votre compréhension.

Circulation automobile :

Pour la sécurité de tous, et en particulier celle de nos enfants, il est demandé aux conducteurs de respecter les limitations de vitesse et d'adapter leur vitesse à l'environnement.

Des contrôles seront faits par la gendarmerie.

Le stationnement doit se faire uniquement sur les emplacements dédiés à cet effet, en aucun cas sur les trottoirs et passages piétons.

CLIC Sud Gironde :

Le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique est un guichet unique de proximité. Il est destiné aux personnes de plus de 60 ans et leur entourage. Il vous renseigne sur tous les dispositifs disponibles : aide à domicile, portage repas, maisons de retraite, etc....

Place St Michel—33192 Le Réole

Tel : 05 56 61 53 10 — clicsudgironde@gmail.com

Horaire travaux de bricolage et de jardinage :

Du lundi au vendredi :

de 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h 30 - 19 h 30

Les samedis :

de 9 h - 12 h / 15 h - 19 h

Les dimanches et jours fériés : 10 h - 12 h.

Il est aussi possible d'informer la personne responsable, de manière aimable et respectueuse, des gênes qu'elle peut occasionner

Recensement Militaire :

Dès leur 16ème anniversaire, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. **Se munir du livret de famille.**

Feux :

Les feux de jardin sont strictement interdits sur tout le territoire de la commune.

Page Facebook :

La page « Commune de Castets et Castillon » diffuse l'information pratique. Elle est tenue par Frédéric Olaya qui se fera un plaisir de relayer les nouvelles d'intérêt général. N'hésitez pas à le contacter !

LES SERVICES

ALSH (CDC du Sud Gironde)
Julien Cabannes 05.56.76.82.24 / 06.83.12.83.59

École Publique : 05 56 62 86 04

Directeur : Didier Claverie
Garderie : 07 87 94 71 52

Services Eau Potable

* SIAEPA de Castets en Dorthe
05.56.61.58.40
* Castillon de Castets

SIAEPA Bassanne-Dropt- Garonne / Véolia
Loupjac de la Réole 05.56.71.83.94

Services Assainissement individuel et collectif

SIAEPA de Castets en Dorthe
05.56.61.58.40

SISS – Transports scolaires – Langon

05.56.62.36.03

Syndicat irrigation – secteur Auros

Bornes incendie- bornes de jardin
05.56.65.46.81

LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents)

Allées Garros – LANGON -
05.56.63.67.67

CLIC SUD GIRONDE

Centre Local d'information et de coordination
géronologique
05.56.61.53.10

Maison de la petite enfance

« Pré en bulles » Mme Sara GIORDANI
ma.castets@cdcsudgironde.fr
05.56.62.71.32 / 05. 56.62.78.75

Médecins :

Dr SART 05.56.62.83.83
Drs. CASTAGNIÉ – BERTRAND – BIROT
05.56.62.82.15

Infirmières :

Mmes Karine BLEGEAN et Céline COLLIER
06.20.42.13.38 / 06.45.47.52.79

KINESITHERAPEUTES

Richard COUALLIER /Stéphane VAILLANT :
05.56.62.73.12

PEDICURE – PODOLOGUE

Mme Maud BELLIARD 06.13.55.60.24

PHARMACIE – MATERIEL MEDICAL

Anne ANDRAUD - Pauline BARRAU
05.56.62.83.21

Port de CASTETS

Capitainerie : Pierre SEURRE 06.77.89.66.34

LES COMMERCES

Vival by CASINO

Alimentation/tabac/loto,
05.56.62.83.29

Le relais de Castillon

Epicurerie /pain/tabac/journaux
05.56.25.16.67

Boucherie de Castets

Boucherie/charcuterie/plats cuisinés
09.67.75.37.40

Casse-tête coiffure (Salon coiffure mixte)

Véronique MARTINS 06.70.11.96.40

Florence ANNEREAU –

Coiffure à domicile – 05.56.62.77.56

Institut capillaire

Danielle CAMON 06.74.71.19.27

Garage LOPEZ –

Mécanique générale 05.56.62.81.69

Garage VIGOLO

Mécanique/carburant-travaux agricoles
05.56.61.07.71

Garage GAUTIER

Mécanique générale 07 70 72 11 21

Restaurant « L'Écluse 52 » 05 56 62 11 03

Restaurant sur péniche

Aux délices du canal 06 26 60 76 41

La brasserie de Mathieu ROULLAND

06.10.23.81.86
roullandmathieu@gmail.com

La Ferme du Bosquet : Légumes et Poulets BIO

Lucile MULLER & Arafat SHARIPUDIN
lafermedubosquet33@gmail.com

Mon Plaisir Frais : Fruits et Légumes

Élodie Galataud 06 81 58 64 12

La Ferme des Deux Rivières :

Laurent et Marie BRUNEL 07 81 22 92 22

Apiculteurs :

Nicolas Armand FAUCHÉ 06 74 72 63 68
Laurent CASTAING 06 82 33 35 43

Château du Carpia : Charcuterie et Vin

Paul PLANTY 06 42 30 80 62
audeplanty@lecarpia.com

Le clos Philippot : Viticulteur

Hervé Philippot 05 56 61 66 41

Commerce ambulant

Philippe ROUCHON 06.10.31.01.86

Ma Fromagerie

06 37 67 35 75
Jeudi matin 8h-12h30 parking Vival

LES ASSOCIATIONS

Castets Team Trail

Olivier GALATAUD 06.81.58.64.12

Association des Joyeux Pirates

Pierre GOMMEAUX 06 38.11.66.31

C.A.C Football

Jacky COUTHURES 06.81.25.01.46

Judo Club de Bieujac

Emilie MILLOT-DUCOS 06.99.06.77.78

Le Bibe Castériot

Ernest BERTO 06.76.75.52.51

Barie Castets Basket Club

Jocelyne LATRILLE 06.48.26.11.96

Association des Parents d'Elèves -A.P.E - Émilie LUCET 06 70 98 29 81

Centre Lafaurie-Monbadon et Epiphane

Jacques GARROS et Jean MASSE
05.56.71.05.47

France Cancer (Collecte de Bouchons)

Sabrina QUEYRENS 05.56.61.04.61

Atelier Créatif

Jacqueline Rognon 05.56.62.82.84

Festicanal

Jean-Michel LOUGARE 05.56.61.58.78

Comité des Fêtes – Castets

Thierry BERTO 06.03.35.60.72

Comité des Fêtes – Castillon

Jean-Claude MOTHES 06.29.14.87.88
Thierry GOUDENECHÉ 06.07.42.60.48

Club de de l'Amitié

Martine SAINT BLANCARD 06.21.53.17.72

Atelier du Temps Libre

Laurette GALISSAIRE 05.56.62.81.86

Chasse – Castets

Fabrice BERNADET 06.74.76.63.82

Chasse – Castillon

Philippe BOUIN 06.85.83.87.81

Club Tennis

Stéphane VAILLANT 06.68.40.63.49

U.S.E.P École

Maylis DAVID 05.56.62.86.04

Mam Stram Gram

Maison Assistantes Maternelles
05.24.22.56.76

Aujourd'hui et Demain à Mazerac - ADAM

Jean-Loup MINEBOIS 06.01.18.63.20

Association des Familles Rurales

Jacky SAINT BLANCARD 05 56 62 82 14

Vous ne figurez pas dans nos listes ?
Vous pouvez vous faire faire enregistrer
en Mairie afin d'être inscrit pour les
prochaines parutions.